



4<sup>EME</sup> EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 14 MAI 2013

La séance est conduite par le président M. Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu les rapports de la commission ad'hoc et commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

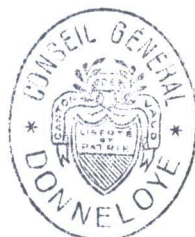
**d'adopter le préavis municipal No 04/2013 :**

**Collège de Donneloye – Aménagement de la sécurisation du préau de l'école et de ses alentours**

- D'accepter le projet des aménagements de sécurisation du préau de l'école et de ses alentours selon les offres retenues par la municipalité pour un montant de CHF 85'000.-
- Financement par les liquidités de la bourse communale. L'investissement sera amorti sur dix ans, soit CHF 8'500.-

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey

Prahins, le 15 mai 2013